



Bulletin de préconisation n°16 du 6/10/23

Réalisé par le : CENTRE
TECHNIQUE
de l'
Olivier

EN PARTENARIAT avec : les Chambres d'Agriculture (06, 83, 11), GE Interfede, Civam Oléicole 13, Civam bio 66, Civam 84, SIOVB, Ceta d'Aubagne, A. Siciliano, Célia Gratraud, Coopérative du Nyonsais.

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

Sur le site internet de France Olive : <http://franceolive.fr/oleiculteur/bulletins-infolive-2023>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE, rendez-vous à cette adresse : <http://franceolive.fr/oleiculteur/lettres-dinformatio>

RÉSUMÉ DE LA SITUATION



Mouche

Les conditions météorologiques actuelles sont très favorables à la ponte et au développement de la mouche (température, hygrométrie, calibre des olives...). D'après le BSV n°16, les captures de mouches ont très fortement augmenté dans de nombreux secteurs. Aujourd'hui, le choix de votre stratégie de protection des olives va dépendre principalement de vos observations de l'évolution des dégâts (piqûres) et de votre date prévisionnelle de récolte :

- Si vous terminez la récolte avant début novembre, il n'est pas nécessaire de renouveler votre protection phytosanitaire même si vous observez une augmentation du taux d'olives piquées.
- Si vous récoltez après début novembre, vous devez continuer à protéger votre récolte principalement si vous observez une augmentation du taux d'olives piquées.

Pour les vergers non protégés ou si vos parcelles sont fortement piquées, il est fortement conseillé de choisir une stratégie de récolte précoce.

La carte de piégeage est accessible sur l'[application Oléiculteur de France Olive](#). Une présentation de l'application et des tutoriels vidéo sont disponibles sur la chaîne Youtube [FranceOlivePro](#). Une réunion en visioconférence est également organisée pour présenter l'application et répondre à vos questions le 24 octobre à 17 h.



Maladies du feuillage

Des épisodes contaminants sont prévus d'ici une dizaine de jours dans certains secteurs. Soyez attentifs aux prévisions météorologiques afin de renouveler votre protection. Pensez aux dates de récolte pour protéger vos vergers des épisodes pluvieux ou humides avant la limite de DAR. **Les spécialités à base de cuivre peuvent être mélangées aux barrières minérales lors de leur application.**



Teigne

Même si vous observez des chutes de fruits causées par la teigne, il n'est plus utile de traiter. Ces dégâts sont causés par les chenilles de la génération carpophage qui proviennent des adultes de la génération anthophage. C'est pourquoi il est conseillé de traiter au Bt sur les chenilles de la génération anthophage pendant la floraison.



Maturité : Les températures nettement supérieures à la normale font rapidement progresser la maturité.



Mouche

Observations

D'après le BSV n°16, le risque est **modéré à très fort** en fonction des secteurs. Le risque est accru sur les variétés sensibles et/ou les vergers irrigués. Cette évaluation prend notamment en compte la situation climatique ainsi que le niveau des captures et des dégâts.

Les captures ont fortement augmenté ces derniers jours et les dégâts peuvent être très importants dans les vergers non protégés et/ou ayant des variétés sensibles.

On prévoit, dans les prochains jours, des conditions très favorables à la ponte et au développement de la mouche (température, hygrométrie, calibre des olives...).

Préconisations



Pour les vergers non protégés ou si vos parcelles sont fortement piquées depuis une semaine à 10 jours, il est recommandé de choisir une stratégie de récolte précoce. Même si le niveau d'huile sera plus bas, il permettra d'éviter une altération de la qualité des huiles.

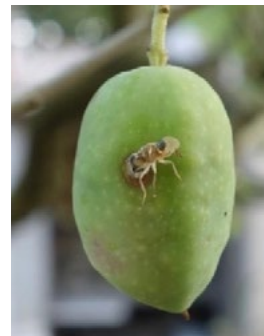
Important : Les spécialités à base de cuivre peuvent être mélangées aux barrières minérales lors de leur application.

Aujourd'hui, le choix de votre stratégie de protection des olives va dépendre principalement de vos observations de l'évolution des dégâts (piqûres) et de votre date prévisionnelle de récolte :

- Si vous terminez la récolte avant début novembre, il n'est pas nécessaire de renouveler votre protection phytosanitaire même si vous observez une augmentation du taux d'olive piquées.
- Si vous récoltez après début novembre, vous devez continuer à protéger votre récolte principalement si vous observez une augmentation du taux d'olives piquées.

Afin de déterminer le risque sur votre parcelle, suivez régulièrement et fréquemment l'évolution des captures grâce à la mise en place d'un suivi des populations (par piégeage) et observez la présence de dégâts sur fruits (piqûres, trous et dalmaticose).

Rappel : Ce sont les piqures récentes et actuelles qui sont susceptibles d'évoluer en trou de sortie au moment de la récolte. Les olives trouées affectent la qualité de l'huile.



Olive piquée, dalmaticose et mouche sortant de l'olive. Source : Centre Technique de l'Olivier.

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



Vous pouvez consulter les captures de mouche et dégâts observés du réseau autour de vous sur l'application « Oléiculteur ». Des tutoriels sont disponibles [sur la chaîne Youtube de France Olive](#) ainsi que des replays du webinaire de présentation. Une réunion en visioconférence est organisée pour présenter l'application et répondre à vos questions le mardi 24 octobre à 17h. Trouvez le lien de connexion sur le site de France Olive : <https://franceolive.fr/actualites/application-oleiculteur/>

Si vous avez des pièges chez vous et que vous voulez contribuer à la représentativité de la carte, nous vous invitons à créer votre exploitation et vos parcelles puis à y rentrer vos observations. Le Centre Technique de l'Olivier et la profession vous remercient pour votre précieuse contribution.

Si vous estimez que le risque sur votre parcelle est **élevé**, plusieurs stratégies de protection sont possibles :

- Barrières minérales

Si la protection des arbres par une barrière minérale est lessivée ou érodée par le vent, pensez à la renouveler **si les DÉLAIS AVANT RÉCOLTE le permettent**.

Pour plus d'informations, consultez le cahier de l'oléiculteur 2023 en cliquant sur le lien suivant : <https://franceolive.fr/wp-content/uploads/2022/10/France-Olive-2023-Cahier-oleiculteur-avec-certiphyto.pdf>.

Si vous récoltez avant le 3 novembre, vous ne pouvez plus appliquer de SURROUND ou ARGICAL PRO.

Attention : Selon la destination des olives (huile ou table), il est impératif de **vérifier les délais avant récolte** des matières actives utilisées.

Appliquer de l'argile permet de limiter le développement de dalmaticose et de trous de sortie suite à des piqures.

- Stratégie combinée de barrière minérale et adulticide

La stratégie de protection des arbres avec une barrière minérale peut être complétée par un adulticide en cas d'augmentation des captures et de pression forte, selon votre situation. **ATTENTION AUX DAR !!!!!** Attention à l'utilisation des adulticides qui sont liposolubles.

Si vous récoltez avant le 15 octobre, il est inutile d'appliquer un d'adulticide (DAR de 7 jours) puisque les mouches n'auront pas le temps de se développer dans l'olive (21 jours) et donc entrainer une altération de la qualité de l'huile.

Nous vous rappelons que c'est la qualité des applications qui fait l'efficacité de vos traitements : en particulier, les applications doivent se faire sur feuillage sec et sans vent, avec un pulvérisateur parfaitement réglé.



Maladies du feuillage

Observations

D'après le BSV n°16, le risque d'œil de paon est **modéré** et le risque de cercosporiose, le risque est **modéré à fort**. Attention, les nouvelles contaminations de cercosporiose touchent les feuilles de l'année mais les symptômes ne sont visibles que plusieurs mois après.

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



Préconisations

Attention, cette période est critique pour la cercosporiose, car sur cette période de récolte, les conditions climatiques sont souvent favorables à des contaminations sur la période de récolte. Pour limiter les risques, n'attendez pas la fin de la récolte pour protéger vos arbres !

Soyez proactifs mais aussi vigilants aux délais avant récolte des matières actives utilisées.

Pour connaître les produits et les doses autorisées, consultez le cahier de l'oléiculteur 2023 en cliquant sur le lien suivant : <https://franceolive.fr/wp-content/uploads/2022/10/France-Olive-2023-Cahier-oleiculteur-avec-certiphyto.pdf>.

- Traitements cupriques

Il est conseillé de traiter à la dose minimum de 1 kg de cuivre métal par ha par application surtout en cas de fortes infestations (avec un maximum de 28 kg de cuivre métal par ha sur 7 ans, possiblement lissé à 4 kg de cuivre métal/ha/an).

Il est recommandé de renouveler la protection cuprique si lessivage (pluie de 20 mm), en fonction du risque et de votre situation.

Pour calculer la dose de bouillie dont vous avez besoin, vous pouvez consulter le cahier de l'oléiculteur 2023 sans certiphyto : <https://franceolive.fr/wp-content/uploads/2023/05/France-Olive-2023-Cahier-oleiculteur-sans-certiphyto-v2.pdf>

Pour optimiser l'efficacité de vos applications et limiter le lessivage par les précipitations, n'hésitez pas à ajouter un adjuvant aux traitements cupriques.

- Autres matières actives disponibles

Matières actives	Dose homologuée
Dodine	NON autorisé en AB Translaminaire et donc non lessivable Action préventive limitée à 45 jours après application Positionnement intéressant avant de fortes précipitations (DRE 24h) Si vous récoltez d'ici 7 jours, vous ne pouvez plus utiliser de produits à base de dodine. Selon votre date de récolte, pensez à la DAR de 7 j.
Phosphonate de potassium	Utilisable en AB. 3 appli max à dose 2,5 L/ha Si vous récoltez d'ici 14 jours, vous ne pouvez plus utiliser du FOSIKA. Selon votre date de récolte, pensez à la DAR de 14 j.
Polysulfure de calcium	Le Curatio est un produit de biocontrôle utilisable en AB. Dérogation d'utilisation du 09/09/2023 au 09/01/24 Positionnement : (ne pas traiter T°C >28°C) Dose max : 16 L/ha – 3 appli max - intervalle min : 5 jours – DRE 48h Si vous récoltez d'ici 30 jours, vous ne pouvez plus utiliser le Curatio. Vous pourrez utiliser le Curatio après la récolte.

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



Nous vous rappelons que les traitements contre les maladies du feuillage doivent être réalisés AVANT les précipitations pour limiter les contaminations et non après, car les contaminations auront déjà eu lieu et il sera trop tard !

Quel que soit le produit que vous choisissez d'appliquer, l'efficacité du traitement sera directement liée à la qualité d'application. Il vous est donc fortement conseillé de vérifier les réglages de votre matériel de pulvérisation, avant utilisation, à l'aide de la méthode disponible à la page 16 du cahier de l'oléiculteur 2023 : <https://franceolive.fr/wp-content/uploads/2022/10/France-Olive-2023-Cahier-oleiculteur-avec-certiphyto.pdf>.



Teigne

Même si vous observez des chutes de fruits causées par la teigne, il est trop tard pour intervenir car les dégâts sont terminés pour la saison. Ils sont causés par les chenilles de la génération carpophage (à l'intérieur du noyau) qui font suite aux pontes des adultes de la génération anthophage qui s'est déroulée au printemps sur les fleurs et qui sont maintenant sorties du noyau en causant la chute du fruit..

Pour ne pas vous retrouver dans une situation identique l'année prochaine, il faudra être vigilant et envisager de limiter la dynamique de ce lépidoptère au moment de la floraison.



Maturité

L'accélération de la maturité sur cette fin d'été se confirme. Les températures très élevées favorisent une évolution rapide de la maturité organoleptique en général, mais aussi de la lipogénèse.

• Salonenque :

Tous les échantillons d'olives analysés cette semaine donnent des huiles au fruité assez mûr, qui ne semble pas avoir régressé par rapport à la semaine dernière. Elles sont néanmoins plus douces et par conséquent plus susceptibles de perdre en intensité aromatique. La lipogénèse est bien avancée mais conserve une marge de progrès d'environ 10 à 20% sur les deux à trois semaines à venir (dans la mesure où les températures élevées se maintiennent). En d'autres termes, récolter ces jours-ci donnera une huile de très haut niveau, mais en moins grande quantité que dans une vingtaine de jours où l'huile sera de moindre valeur organoleptique. Cela est évidemment variable en fonction de l'alimentation hydrique et de la charge en fruits. Les arbres irrigués et peu chargés donnent une huile aux caractéristiques plus mûres et la lipogénèse est plus avancée, il est donc préférable de les récolter au plus tôt.

• Bouteillan :

Cette variété est précoce et tous les échantillons analysés donnent un fruité exceptionnel, mais accompagné d'une ardeur très élevée. Le dilemme porte donc ici sur l'équilibre entre le fruité et l'ardeur, car celle-ci risque de se maintenir à ce niveau tant que les températures sont élevées ou tant que les olives ne fripent pas, à moins que leur coloration atteigne 40 à 50%.

• Aglandau :

Quelques échantillons commencent à donner des huiles acceptables dans les Bouches-du-Rhône, mais en majorité les fruités sont encore très verts, avec un manque de typicité variétale, une amertume et une ardeur



trop marquées, en particulier dans le Vaucluse.

La lipogénèse est bien avancée mais pourrait facilement progresser de 15 à 25% pendant les deux à trois prochaines semaines, voire plus si les températures le permettent.

• **Cailletier/Frantoio/Ghjermana :**

Les échantillons analysés (Corse et littoral varois) donnent des huiles au fruité mûr à très mûr, nécessitant une récolte sous peu. La lipogénèse est très avancée et la marge de progrès réduite.